

l'encoche

revue d'information
de la commune de Montana



Décembre 2000 - N° 4

Le Triage forestier de la Louable Contrée



Le Triage forestier de la Louable Contrée

Les tâches de la forêt

Le Valais sans forêt, une maison sans toit

Très tôt, les habitants de nos vallées alpines ont compris l'importance de la forêt en tant qu'élément de protection contre les chutes de pierres et les avalanches. Quarante-sept pour cent de la surface forestière valaisanne protègent directement des infrastructures et des zones habitées. Sans ces surfaces boisées, plusieurs villages et voies de communication auraient sans doute été détruits lors de fortes chutes de neige. La forêt joue également un rôle capital dans le régime des eaux. L'eau s'infiltrerait lentement dans le terrain meuble où elle est mise en réserve; de là, elle alimente les sources et les nappes souterraines indispensables à notre existence. La forêt protège encore le sol de l'érosion. De plus, elle freine les vents qui, sans elle, balayeraient de vastes étendues, asséchant le terrain et entraînant au loin un humus fertile. La forêt offre aussi une protection bienvenue contre le bruit.

Tout autant constitue-t-elle un élément essentiel du paysage, qu'elle modère par ses variations. Elle offre une multitude de niches écologiques pour la faune et la flore. Vingt pour cent des forêts valaisannes remplissent ainsi une fonction « nature et paysage » prioritaire.

La forêt fournit du bois, matériau écologique et renouvelable. Douze pour cent de la surface forestière valaisanne ont été classés en production prioritaire.

La forêt épure enfin notre atmosphère: son fin réseau de branches et de feuilles retient les particules polluantes en suspension dans l'air.

Gestion des forêts

Les facteurs climatiques et géologiques, les différences d'altitude ainsi que l'intervention humaine sont à l'origine de la grande diversité des forêts valaisannes. Celle-ci exige du professionnel en charge de leur gestion une bonne connaissance des forêts, un bilan des exploitations pratiquées dans le passé et une analyse permanente des résultats obtenus.



Claude Robyr
Conseiller bourgeoisial
Président du Triage forestier



Le Triage forestier de la Louable Contrée

(suite)



Une réalisation du *Triage forestier*: le couvert pour pique-nique en rondins, forêt bourgeoise au-dessus du village de Montana.

Ce responsable est ainsi amené à fixer des buts clairs et à donner des directives d'intervention précises. Il doit aussi et surtout pouvoir compter sur des équipes forestières bien structurées et capables d'assurer la bonne facture des interventions.

La mise au bénéfice de subventions forestières a fortement encouragé les propriétaires forestiers à traiter et à soigner leurs forêts, tout en rationalisant le travail de leur équipe. Leurs interventions ont permis de rajeunir, de structurer et de favoriser le mélange des essences pour obtenir, à long terme, des massifs forestiers stables, capables de remplir leur fonction de protection et, également, les autres services que la population attend d'eux. L'état des forêts valaisannes devrait ainsi continuer à s'améliorer.

La forêt n'est pas, on en convient, une simple collection d'arbres, mais bien un milieu naturel complexe, une communauté vivante diversifiée, riche en espèces de plantes et d'animaux.

Implication des bourgeoisies

Les bourgeoisies de Montana, de Chermignon et de Lens, suivies par la bourgeoisie d'Icogne, ont mis en place un *Triage forestier* qui a pour tâche le soin de leurs forêts. Un responsable par bourgeoisie a été ainsi nommé pour le fonctionnement du comité, secondé par une secrétaire comptable et par le garde-forestier. La responsabilité de la mise en place de l'équipe technique a été confiée à M. Jérémie Barras. Depuis 1986, ce dernier dirige avec compétence un groupe de quatre à six personnes qui travaillent sur le territoire des quatre communes partenaires.

Cette équipe se compose d'un garde-forestier, de forestiers et de bûcherons chargés de l'exécution des nombreux travaux de la forêt. Elle accueille encore en formation des apprentis qui obtiennent leur CFC après trois ans.

L'exploitation des bois, les travaux d'entretien pour les particuliers ainsi que les différents travaux d'aménagement permettent l'autofinancement du *Triage forestier*.



Le Triage forestier de la Louable Contrée

(fin)



Dégâts causés par le passage d'un ouragan.

Cahier des charges

Les tâches principales de l'équipe forestière sont :

- la coupe de bois
- les soins propres à la culture
- la protection de la forêt et de son environnement
- l'entretien et le nettoyage de la forêt afin de la rendre la plus agréable possible à ses visiteurs
- la préparation de bois de feu disponible, sur demande, pour toute la population
- la gestion des dégâts causés par les intempéries telles que les ouragans Vivian en 1990 et Lothar en 1999, ou par d'autres facteurs (chute du FA18 sur Chetzeron), fait également partie des tâches du *Triage forestier* de la Louable Contrée.

Le travail de la forêt demande un équipement de plus en plus important et coûteux; afin d'amortir au mieux cet outillage, le comité envisage le maintien d'une partie de l'équipe durant les mois d'hiver. Différents travaux peuvent en effet être entrepris en atelier, comme la fabrication de bassins, de bancs, de barrières, etc. A cette fin, la construction d'une halle est prévue au lieu dit *Lo Pahier*. Cet ouvrage sera constitué :

- de l'atelier dans lequel il sera possible de travailler à l'abri autant en hiver qu'en été
- du garage qui permettra d'entreposer véhicules, matériel et outillage
- d'une partie bureau et réfectoire.

La prise de possession de cet ouvrage est prévue pour la fin de l'année 2000.

L'équipe est à la disposition de toute personne désirant un renseignement ou souhaitant l'exécution d'un travail concernant le bois et la forêt.

L'adresse est la suivante :

Triage forestier de la Louable Contrée
Case postale
1978 Lens - Tél. 079.353 87 45.

Claude Robyr